



## En mémoire de la Commune de Paris de 1871

La Commune, c'est le soulèvement de tout un peuple contre la tyrannie, la guerre et la misère.

Aujourd'hui, la révolte gronde contre le massacre de nos acquis sociaux au nom de la guerre et des profits, organisé par le gouvernement.

Depuis plusieurs années, les associations soussignées organisent des rassemblements dans le département pour honorer la mémoire des Communards. Nous voulons maintenir ce droit à la mémoire du mouvement ouvrier et démocratique notamment en direction des jeunes générations.

D'avril 1871 à août 1872, 6 000 combattantes et combattants de la Commune de Paris furent internés dans les forts du littoral charentais, avant leur passage devant les conseils de guerre versaillais, leur départ vers les bagnes ou même leur mort.

La prison de Saintes a été un lieu de passage de ces déportés ; nous avons donc cette année décidé d'organiser ce rassemblement dans cette ville !

Aussi, nous invitons cordialement les citoyen(ne)s, les associations démocratiques et les organisations syndicales à participer à cet évènement festif (chants, poèmes, déclarations, etc.)

**Samedi 20 Mai 2023**

**14 h 30**

**devant le Palais de Justice de Saintes**

**square Foch**

**Non, la Commune n'est pas morte !**

*Le voilà, le voilà, regarde !  
Il flotte et fièrement il bouge,  
Ses longs plis au combat préparés,  
Osez, osez le défier,  
Notre superbe drapeau rouge,  
Rouge du sang de l'ouvrier.*

**Le drapeau rouge – Paul Brousse 1877**